

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS : PARC PUBLIC

PARC DES CHAUMETTES



Travaux de collecteurs



Après les travaux

> PARTICULARITÉS DU PROJET

- + Réalisation de murs, bancs, escaliers et d'une fontaine en béton teinté et haut degré de finition avec calpinage des coffrages en type 4 et arrêtes vives,
- + Aménagement et reconstruction des réseaux souterrains donc collecteurs EU et EC de gros diamètres et de grande profondeur,
- + Réaménagement du parc des Chaumettes avec des cheminements piétons en stabilisé,
- + Démolition du pont Micheli-du-Crest,
- + Dépollution des sous-sols.

> ÉQUIPE ET ORGANISATION

Maîtres d'ouvrage	Ville de Genève Services Industriels de Genève	Cédric ARNAUD Daniel WALTHER
Architecte	Manzoni & Schmidig Architectes	Vincent MANZONI
Ingénieur Conducteur de travaux Chef de chantier	SANICE p.a ICE SA Rampini & Cie SA Rampini & Cie SA	Jean-Marc AURAS Ignace PERRIGAUD Guy PASQUIER

> CHIFFRES CLÉS

Période des travaux 11.2005 à 01.2009	Durée des travaux 31 mois en deux étapes	Montant hors taxes CHF 9'700'000.- Consortium
Volume de béton total 3'000 m³	Acier d'armature 250 to	
Décharges 25'000 m³	Surface de réaménagement ~12'000 m²	



Rampini Construction est certifiée
Qualité ISO 9001, Sécurité OHSAS 18001
et Environnement ISO 14001

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS : PARC PUBLIC

> SITUATION

Boulevard de la Cluse,
rue Lombard et rue Sautter
CH-1205 Genève

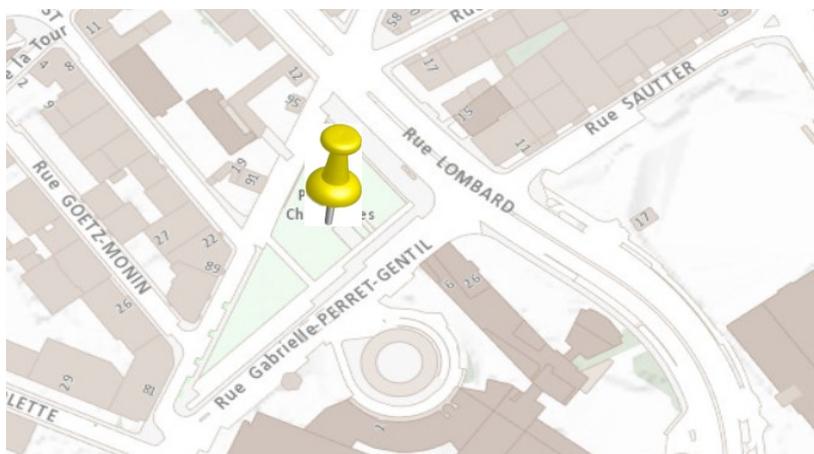
Coordonnées géographiques

E MN95 : 2'500'403 m

N MN95 : 1'116'733 m

Latitude WGS84 : 46.194694 °N

Longitude WGS84 : 6.148437 °E



> DESCRIPTIF DU PROJET

Ce projet consistait au réaménagement complet des infrastructures et les aménagements extérieurs d'une zone intégrant le boulevard de la Cluse, la rue Lombard et la rue Sautter.

Le triangle formé par les trois rues précitées a fait l'objet de travaux nécessaires à la création globale d'un parc alliant pelouse, arbres, aires de jeux et différents ouvrages en béton, teintés en gris foncé.

Dans un premier temps, il a été question de purger le parking provisoire fondé sur des remblais de la démolition d'un quartier détruit au milieu du siècle passé.

La suite des travaux a consisté au remblayage du passage Sautter, la mise en séparatif des collecteurs au boulevard de la Cluse, le changement d'une grande partie des réseaux secs et humides, ainsi que le réaménagement des abords de l'hôpital.

L'esprit final du projet favorise donc considérablement les déplacements des piétons et des cyclistes, ainsi que l'accès à l'hôpital des véhicules de secours.



> RESSOURCES

+ Effectif moyen sur le chantier de 15 personnes, dont :
2 chefs de chantier, 4 machinistes, 1 grutier, 5 maçons et 3 ouvriers de la construction.

+ Moyens en matériel :

Pelles sur pneus 5 à 17 to,

Pelles sur chenilles 2 à 35 to,

Dumpers 5 to,

Chargeuses 5 to.

Grue automontante,

> MESURES QUALITÉ, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT APPLIQUÉES

+ SMI Système de Management Intégré,

Établissement d'un PHSE

Plan Hygiène Sécurité

Environnement,

Formation continue.

+ Sensibilisation aux mesures :

Audits internes

Quarts d'heure sécurité

Visites de courtoisie.

+ Plan de gestion

environnementale des chantiers :

Air, eaux, déchets, bruit, sol, flore, faune.